

Passager décédé à l'aéroport de Charleroi en 2018 après une arrestation violente: des photos révèlent le comportement scandaleux des policiers

Benjamin Samyn, Samuel Lerate et Bruno Spaak, publié le 19 août 2020 à 13h37

La mort d'un homme à l'aéroport de Charleroi en 2018 refait surface

L'affaire remonte à 2018 mais refait surface grâce à de nouvelles images. Il y a 2 ans, un homme d'origine slovaque est mort après une intervention policière à l'aéroport de Charleroi. Aujourd'hui, des vidéos des caméras de surveillance montrent des comportements inadéquats de la part des agents qui sont intervenus. On y voit, notamment, un policier assis de tout son poids sur la cage thoracique de l'homme pendant 18 minutes. Une affaire qui fait penser à celle de George Floyd aux Etats-Unis.

Les images de l'arrestation ont été révélées par le quotidien flamand "Het Laatste Nieuws". L'intervention a lieu dans une cellule du commissariat qui se trouve à l'aéroport de Charleroi. Les policiers doivent agir car un homme interpellé est particulièrement agité. Alors que l'intervention tourne mal et que la personne est en détresse cardiaque, une policière fait un salut nazi. L'hilarité semble générale.

Un autre agent de police appuie de tout son poids contre la cage thoracique de la personne.

"Les agents de police étaient sur le monsieur pendant 18 minutes", a détaillé Ann Van de Steen, avocate des parties civiles. "Il y a aussi les mots prononcés tels que 'Ce n'est pas une perte pour la société que monsieur va mourir'. On voit aussi le salut nazi et des policiers rire".





La veuve de la victime veut connaître la vérité

La victime s'appelle Jozef Chovanec. Il était chef d'entreprise. Il faisait depuis des années la navette entre la Slovaquie et la Belgique pour des raisons professionnelles. Ses proches ne comprennent pas son état de confusion et de psychose lors de son interpellation. Il semblait avoir perdu la tête et ne trouvait plus les documents d'embarquement qu'il possédait pourtant. L'autopsie et les analyses montrent qu'il n'était pas sous l'emprise d'alcool ou de drogue. La femme de la victime veut, 2 ans après les faits, que l'enquête avance. *"Notre cliente veut la vérité, poursuit Ann Van de Steen, avocate des parties civiles. Elle a aussi vu les images. C'est vraiment une honte".*

La direction de l'aéroport de Charleroi, qui a pris connaissance des images via la presse, condamne les actes inappropriés qui sont visibles. Un avocat sera désigné rapidement par son service juridique afin de se constituer parties civiles contre X.